



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**



DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE 2012

Éditeur responsable : Carl Michiels

Coordination : Claude Croizer

Illustrations : www.istockphoto.com

Déclaration environnementale 2012. Mise à jour des données 2011.

Le Siège de la CTB est enregistré en tant qu'organisation EMAS
et a obtenu la certification ISO 14001.

La CTB compense les émissions de CO₂ occasionnées par ses déplacements en avion
(1 720 tonnes pour 2011). La prochaine publication est prévue pour juin 2013.

Cette publication peut être téléchargée sur www.btccctb.org

Pour plus d'informations : info@btccctb.org



© CTB, Agence belge de développement, 2012.

La reproduction de cette publication est autorisée pour autant que la source soit mentionnée.

Publié en néerlandais sous le titre « Milieuverklaring 2012 ».

AVANT-PROPOS

L'année 2011 a été riche en activités avec un grand nombre de nouveaux projets formulés (35 formulations finalisées pour un budget de 218 millions d'euros), un chiffre d'affaires en hausse et la préparation d'un nouveau contrat de gestion, liant la CTB à l'État belge. En interne, de nombreux chantiers ont été poursuivis ou initiés, notamment la réorganisation de la Direction des Opérations et la détermination de 44 projets d'amélioration dans le cadre de notre système qualité.

Les questions environnementales n'ont pas été absentes au niveau des projets, notamment au Vietnam, où nous avons démarré la formulation de 4 nouveaux projets liés aux questions d'urbanisation dans la perspective des changements climatiques, ou en Tanzanie, avec la poursuite de notre programme de gestion des ressources naturelles. Au siège de Bruxelles, l'organisation d'une Conférence sur le concept de *Payment for Ecosystem Services* ou la tenue d'une formation sur les énergies renouvelables témoignent de l'intérêt de notre organisation pour le débat environnemental et la recherche d'innovations. De manière plus prosaïque, l'installation de distributeurs d'eau de boisson branchés sur l'eau de ville ou le placement de détecteurs de présence sont autant de mesures concrètes visant à diminuer notre empreinte écologique.

Je souhaiterais cependant mettre l'accent cette année sur un élément important de réflexion à propos de notre stratégie d'intégration de l'environnement dans les projets et programmes dont nous portons, pour l'État belge, la responsabilité. Il s'agit de l'évaluation externe, commanditée par la Direction Générale du Développement (DGD) de 33 de nos projets. Cette évaluation, menée sur plusieurs mois et dans une dizaine de pays, a mis en évidence les points suivants :

- le critère d'intégration environnementale est devenu un critère d'évaluation à part entière auquel les évaluateurs ont apporté une attention réelle ;
- de manière générale, l'intégration de l'environnement a été jugée de manière positive, même si les efforts doivent être maintenus, notamment en matière d'études d'impacts environnementaux et de consistance entre la programmation initiale (formulation) et la mise en œuvre ;
- la nécessité de définir un petit nombre d'indicateurs sur les questions environnementales qui devront être suivis en cours de projet et intégrés aux rapports d'exécution ;
- le besoin de travailler sur le renforcement des capacités locales en matière d'environnement et sur la nécessité de prévoir de petits budgets spécifiques.

Cette étude a également porté sur la question du genre, qui est, à l'instar de l'environnement, un des thèmes transversaux de la CTB. Cela démontre que la vision holistique et systémique des interventions de développement, défendue par la CTB, prend petit à petit le pas sur les approches uniquement sectorielles.



Carl Michiels
Président du Comité de direction
Juin 2012

À PROPOS DE LA CTB

Agence belge de développement, la CTB mobilise ses ressources et son expertise pour éliminer la pauvreté dans le monde. Contribuant aux efforts de la Communauté internationale, la CTB agit pour une société qui donne aux générations actuelles et futures les moyens de construire un monde durable et équitable.

Ses collaborateurs à Bruxelles et à l'étranger concrétisent l'engagement de l'État belge et d'autres partenaires au développement pour la solidarité internationale. Dans une vingtaine de pays, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ils appuient plus de 300 projets et programmes de coopération.

La CTB écoute, conseille et met l'expérience de son personnel à la disposition de ses partenaires. Ses collaborateurs cherchent des solutions innovantes aux défis posés par un environnement toujours plus complexe. Pour soutenir les processus de développement, la CTB propose des services axés sur la transparence et l'intégrité, valeurs essentielles d'une relation de confiance.

En Belgique, la CTB se profile comme centre d'excellence en matière de développement.

TABLE DES MATIÈRES

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2010-2013	6
LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DE LA CTB	7
Repères 2011.....	7
Qu'est-ce que EMAS ?.....	8
Périmètre du système de management environnemental et domaines d'application.....	9
Structure et responsabilités du SME.....	9
Qui fait quoi ?	10
LES ASPECTS DIRECTS	
LA GESTION ENVIRONNEMENTALE AU SIÈGE DE BRUXELLES	12
1. L'eau.....	13
2. L'énergie.....	14
3. Le papier.....	16
4. La gestion des déchets	17
5. Les achats et la sous-traitance.....	18
6. La prévention et le bien-être des travailleurs	19
7. La mobilité	21
8. La communication interne & externe.....	24
9. La formation du personnel.....	27
LES ASPECTS INDIRECTS	
L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROJETS ET PROGRAMMES DE COOPERATION	30
LES PROJETS EN BELGIQUE	33
1. Trade for Development Centre.....	33
2. Programme Junior.....	35
3. Infocycle	36
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS POUR 2010-2013	38
CONCLUSION	39
DÉCLARATION DE VALIDATION	40
FICHE D'INFORMATION	41

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2010-2013

En tant qu'agence belge de développement, la CTB appuie la préparation et la mise en oeuvre de projets et programmes de développement dans les pays partenaires de la coopération bilatérale belge.

Ces interventions se focalisent sur différents thèmes : enseignement et formation, soins de santé, infrastructures de base, agriculture et sécurité alimentaire, consolidation de la société... ainsi que sur **l'environnement et les changements climatiques**, dont la prise en compte intervient à la fois comme secteur d'activités (projets dans lesquels l'environnement est une préoccupation centrale), ou comme thème transversal, lorsque les questions environnementales sont abordées dans le cadre d'une approche holistique.

La CTB souhaite affirmer davantage sa volonté de promouvoir un développement équitable, plus respectueux de l'environnement et des cultures, et axé sur une amélioration continue de ses performances environnementales. Pour ce faire, elle s'engage à plusieurs niveaux :

- **promouvoir la gestion environnementale du siège de la CTB** de manière à prévenir toute forme de pollution en se fixant des objectifs concrets¹ tels que :
 - la réduction de 10 % de la consommation de papier ;
 - la réduction de 5 % de la consommation d'eau ;
 - la réduction de 5 % de la consommation d'électricité ;
- **intégrer, lorsque c'est possible, des critères environnementaux dans les marchés d'équipement et de services ;**
- **oeuvrer à une politique de mobilité plus durable** et poursuivre la compensation des émissions de CO₂ dues aux vols en avion (1 724 tonnes pour 2011) ;
- **communiquer et informer sur l'environnement** tant en interne auprès des collaborateurs de la CTB qu'en externe auprès des parties prenantes en Belgique et dans les pays partenaires ;
- **suivre et respecter la législation environnementale ;**
- **améliorer la prise en compte de l'environnement** dans toutes les interventions auxquelles la CTB est associée, en Belgique et dans les pays partenaires, avec pour objectif de limiter les risques encourus par l'environnement du fait de ses activités (pollution, perte de biodiversité, dégradation des habitats...). Elle vise aussi à promouvoir des innovations positives en termes d'environnement, tant dans les approches et stratégies proposées que dans les techniques et technologies mises en oeuvre.

En menant ces actions, la CTB poursuit et confirme son engagement en tant qu'entreprise socialement responsable et soucieuse de contribuer à un développement humain durable et respectueux de l'environnement.

Le Comité de direction

¹ En pourcentage de réduction par rapport à l'année de référence 2009.

LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DE LA CTB

Historique

La CTB s'est lancée dans la gestion environnementale dès 2002 en signant la Charte « Entreprise écodynamique » de la Région bruxelloise. En 2006, la CTB fut l'une des premières institutions fédérales à être enregistrée selon le règlement EMAS et certifiée selon la norme ISO 14001.

2010 a marqué le début d'un nouveau cycle d'enregistrement de 3 ans pour la période 2010-2013.

REPÈRES 2011

- Organisation d'une formation de cinq jours sur l'efficacité énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables, qui a réuni une quarantaine de participants et donné lieu à une publication de 60 pages. La publication peut être téléchargée sur www.btccctb.org.
- Évaluation externe de 33 projets gérés par la CTB, y compris au niveau de leur performance environnementale. Il en ressort une prise en compte de plus en plus systématique des questions environnementales dans les interventions.
- Rédaction d'un guide pour accompagner les projets dans la construction d'infrastructures, comprenant des conseils pour la prise en compte de la dimension environnementale (diffusion en 2012).
- Actualisation de la rubrique environnement de la brochure d'accueil des nouveaux collaborateurs de la CTB.
- Campagne de sensibilisation « Éteignez les lumières » dans les bureaux et salles de réunion.
- Réalisation d'une présentation sur les principes et les résultats du programme EMAS diffusée dans le hall d'entrée de la CTB.
- Réalisation de l'empreinte carbone et acquisition de 1 770 Certificats C02 pour la compensation des vols en avion du personnel de la CTB.
- Organisation, pour la Journée mondiale de l'environnement, d'une conférence sur le thème « *Payment for Ecosystem services* ». Cette conférence a attiré près de 200 personnes, la plupart externes à la CTB.
- Lancement de nouveaux programmes de coopération mettant l'accent sur des problématiques environnementales : au Vietnam, un des 2 secteurs prioritaires porte sur l'urbanisation et la gestion de l'eau dans le contexte des changements climatiques.
- Démarrage en Ouganda du projet d'appui dans le cadre du Mécanisme de développement propre (CDM).

QU'EST-CE QUE EMAS ?

EMAS (*Eco Management and Audit Scheme*) est un système de management environnemental (SME) et d'audit européen. Cette approche vise à mettre en place un système formel de suivi des performances environnementales dans le but de les améliorer de façon continue et permet la labellisation des entreprises qui s'engagent sérieusement dans la démarche. Le diagramme ci-dessous en synthétise les principales étapes.



Le SME est enregistré et conforme aux exigences du règlement EMAS III 1221/2009. Il est aussi certifié selon la norme ISO 14001 (2004).

Pour en savoir plus : <http://ec.europa.eu/environment/emas>

PÉRIMÈTRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET DOMAINES D'APPLICATION

Le système de management environnemental s'applique aux activités réalisées au siège de la CTB, situé rue Haute 147, 1000 Bruxelles.

Il s'applique aux activités liées aux aspects environnementaux directs de la CTB : la gestion logistique du siège (eau, énergie, papier, mobilité...), la formation du personnel, la communication interne et externe, la gestion des achats, la sécurité du personnel.

Les bureaux sont répartis sur trois étages, pour une superficie totale d'environ 4 518 m². Le bâtiment dispose également de parkings comptant 36 places de stationnement pour les voitures ainsi qu'une zone aménagée pour les deux roues.

Par ailleurs, le SME concerne également les activités liées aux aspects environnementaux indirects de la CTB : la préparation des prestations de coopération à destination des pays partenaires (formulation) ainsi que les projets « Nord » à savoir Infocycle, le Trade for Development Centre et le Programme Junior.

Les Bureaux de représentation de la CTB dans les pays partenaires ainsi que les projets et programmes n'entrent pas dans le domaine d'application du SME. Néanmoins, la CTB soutient et encourage toute initiative allant dans le sens d'une meilleure gestion environnementale à ce niveau (capitalisation et valorisation des bonnes pratiques, formation, conseils...).

STRUCTURE ET RESPONSABILITÉS DU SME

La CTB a mis en place un système de gestion par les processus. La gestion par les processus peut être définie comme une démarche globale d'amélioration de la performance d'une organisation. À l'instar du SME, cette approche permet à chacun de comprendre les processus gérés à la CTB, les responsabilités assumées par chacun ainsi que les ressources mises en oeuvre dans l'exécution des activités.

De façon logique, le SME vient s'appuyer sur ce système global de gestion. Tous les processus CTB contribuant à la mise en oeuvre de la politique environnementale sont identifiés. Les personnes concernées sont sensibilisées afin de garantir une prise en compte systématique de la composante environnementale dans la mise en oeuvre de ces processus.

La bonne appropriation du SME par l'ensemble des collaborateurs passe par cette décentralisation des responsabilités où chacun voit clairement le rôle qu'il doit jouer.

Des responsabilités plus spécifiquement orientées EMAS sont en outre assumées par le responsable environnement et le collaborateur EMAS. Leurs tâches recouvrent notamment la coordination générale du SME (déclaration, suivi des objectifs, préparation des audits, mise en oeuvre de certaines activités spécifiques...) et le suivi des consommations internes (eau, énergie, papier...).

Enfin, la responsabilité finale dans la gestion du SME appartient au Comité de direction auprès duquel le responsable environnement fait rapport.

Exigences légales

La CTB assure une veille réglementaire continue (registre réglementaire) lui permettant d'affirmer sa conformité par rapport aux exigences légales. Un audit réglementaire a été réalisé en décembre 2010 par un auditeur externe (ESHER) et une mise à jour régulière du registre est assurée.

QUI FAIT QUOI ?

- Le **Directeur général**, en tant que « sponsor », soutient le bon fonctionnement du SME.
- Le **responsable environnement** assure le suivi et le contrôle de la gestion environnementale.
- Le **responsable *process management***, accompagné du responsable environnement, élabore, améliore et documente le système de management environnemental.
- Les **responsables (managers) de la formulation des nouveaux projets** veillent à prendre en compte les composantes environnementales lors de la formulation d'une intervention de coopération.
- Le **responsable communication (interne et externe)** est chargé de la bonne diffusion de l'information environnementale au sein de la CTB et vers l'extérieur et intègre l'environnement comme un des éléments importants de sa stratégie de communication.
- Le **responsable formation** organise et évalue les formations au sein de la CTB.
- Le **responsable logistique** se charge des achats et de l'entretien du bâtiment dans le respect de la législation environnementale.
- Les **responsables des programmes Nord** (Infocycle, Trade for Development Centre, Programme Junior) veillent à promouvoir les actions environnementales au sein de leurs programmes (formations, publications, application des principes de bonne gestion environnementale...).
- Le **conseiller juridique** veille à l'intégration de critères environnementaux dans les marchés publics.

Sont ici mentionnées les principales responsabilités relatives au système de management environnemental. Au quotidien, le système repose sur la motivation et les efforts de l'ensemble du personnel et sur le respect par chacun des principes de bonne gestion environnementale.

***LES ASPECTS
DIRECTS***

LA GESTION ENVIRONNEMENTALE AU SIÈGE DE BRUXELLES

Les aspects environnementaux liés aux activités du siège à Bruxelles dans leur ensemble constituent les aspects directs du système de gestion environnementale, ceux sur lesquels la CTB a une maîtrise forte et qui entrent dans le périmètre (scope) de l'enregistrement EMAS.

Les aspects directs sont évalués sur la base des critères suivants : l'impact potentiel sur l'environnement, les mesures de consommation et leur évolution, la législation environnementale et l'influence ou la maîtrise de gestion des aspects environnementaux.

Chaque année, une analyse environnementale est réalisée de manière à évaluer les impacts directs les plus significatifs. L'analyse réalisée en 2011 confirme l'attention qui devra être accordée dans le programme 2012 aux aspects suivants :

- la consommation d'énergie ;
- la mobilité et en particulier les déplacements aériens ;
- la gestion des déchets ;
- la consommation de papier ;
- l'utilisation de produits d'entretien écologiques.

Les aspects environnementaux sont évalués notamment en fonction de la surface occupée par la CTB. Celle-ci se découpe de la façon suivante :

2	256 m ² à l'étage 2 avec terrasse rue St Ghislain pour des bureaux (à partir du 1/1/2008)
2	1 712 m ² à l'étage 2 pour des bureaux
1	2 034 m ² à l'étage 1 pour des bureaux + salles de réunion
0	516 m ² à l'étage 0 pour des bureaux
-1	331 m ² à l'étage -1 pour des caves/archives
P	Parking (36 places)
T	Soit 4 518 m² de bureaux + salles de réunion en 2011

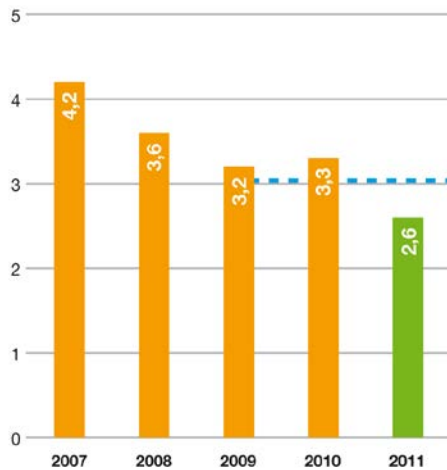
RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNÉES : INTÉGRATION DANS LE SYSTÈME EIS

Les données de consommation d'eau, d'électricité et de gaz sont systématiquement intégrées dans le système EIS (*Environmental Information System*) de la Régie des Bâtiments. Ce système permet de garantir un meilleur traitement des informations et de repérer d'éventuelles incohérences. Il permet surtout de produire une analyse plus fine, proposant des données « normalisées » qui tiennent compte par exemple des durées d'ensoleillement ou des températures extérieures. Ceci facilite la compréhension de l'évolution des données d'une année à l'autre ainsi que leur comparaison.

L'intégration de cette base de données est aussi utile à la Régie des Bâtiments, qui peut ainsi collecter et suivre les consommations des bâtiments abritant les institutions fédérales et obtenir des indicateurs à un niveau plus macro.

1. L'EAU

Évolution de la consommation d'eau en m³/ETP



SITUATION ACTUELLE²

En 2011, la consommation d'eau par personne s'est située à 2,6 m³/ETP³ soit environ 38 % de moins qu'en 2007, et 18,7 % de moins qu'en 2009. Cette diminution est due en partie à l'effet d'échelle, puisque le personnel a parallèlement augmenté de 25 % en 5 ans, mais aussi aux campagnes d'information et de sensibilisation du personnel. En 2011, la CTB a également systématisé l'installation de distributeurs d'eau de boisson utilisant l'eau du robinet, ce qui a permis d'économiser l'achat de bidons d'eau pour les anciennes fontaines (301 bidons de 22,7 l en 2009). Par ailleurs, une partie des chasses d'eau des toilettes (8) ont été remplacées en janvier 2012 en raison de petites fuites trop fréquentes.

POINTS D'ATTENTION

- D'une manière générale, la consommation d'eau est relativement faible à la CTB et la tendance est à la baisse. Les communications à destination du personnel pour promouvoir l'utilisation rationnelle de l'eau se poursuivent. En 2012, l'encodage des données dans le système EIS et leur analyse en fonction des besoins de la CTB se poursuivra et sera amélioré.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

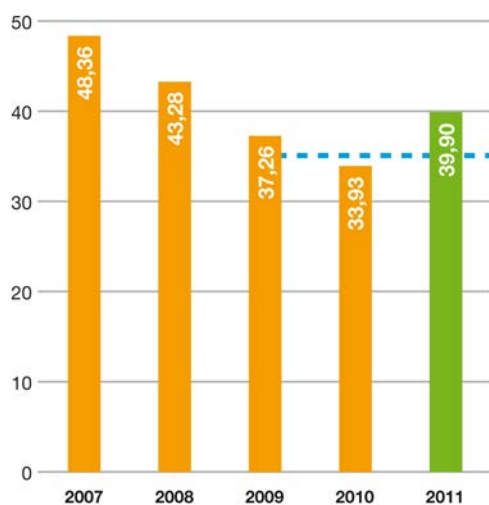
- Maintenir les consommations annuelles proches de 2 m³/ETP et poursuivre la tendance enregistrée depuis 2007 ;
- repérer l'apparition de fuites et réagir rapidement en cas d'incident ;
- poursuivre les efforts de communication pour promouvoir la consommation rationnelle de l'eau.

² Les chiffres repris dans ce graphique pour les années 2007 - 2010 sont différents de ceux présentés dans les déclarations précédentes car nous avons choisi de reprendre, à partir de 2011, les données de consommation d'eau indiquées dans le système Environmental Information System (EIS). EIS est un système de suivi des indicateurs de performance énergétique et de consommation d'eau mis en place par la régie des bâtiments et utilisés pour les bâtiments publics. Ces données (nous utilisons déjà EIS pour l'électricité et le gaz) sont plus fiables car validées en externe et contribuent à une vision globale des consommations des bâtiments publics en Belgique et à leur suivi.

³ ETP = Équivalent temps plein

2. L'ÉNERGIE

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN kWh PAR M²



SITUATION ACTUELLE

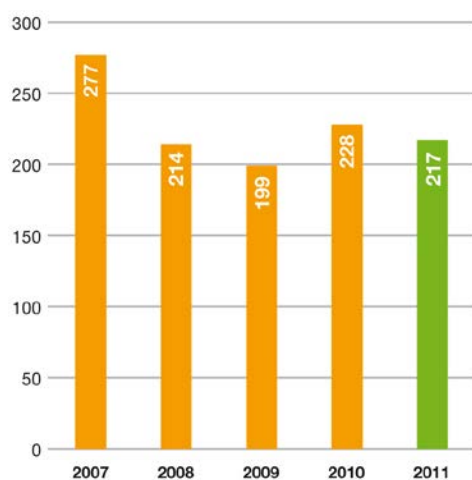
Électricité

En 2011, la consommation d'électricité a augmenté de 7 % par rapport à 2009. Elle reste cependant en diminution de 17,5 % par rapport à 2007. Une cause probable de cette augmentation en 2011 est l'installation d'une nouvelle salle pour les serveurs informatiques. Cet indicateur sera un point d'attention important en 2012. En 2012, un nouveau marché pour sélectionner un fournisseur d'électricité « verte » sera lancé. Par ailleurs, en 2011, l'installation de détecteurs de présence s'est poursuivie et semble donner de bons résultats.

Différentes actions ont été mises en place et doivent être poursuivies :

- paramétrage des photocopieuses et ordinateurs (mise en veille par défaut) ;
- extinction complète de l'électricité durant la nuit ;
- sensibilisation du personnel à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à l'application des « bonnes pratiques », notamment via l'intranet ;
- intégration progressive de critères écologiques dans les achats d'équipements électriques et électroniques.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ EN kWh PAR M²



Gaz

Le système de chauffage ainsi que les installations de refroidissement du bâtiment sont communs à tout l'Espace Jacquemotte, immeuble collectif partagé par une dizaine de locataires d'importance variable.

En tant que locataire, la CTB paie ses consommations de chauffage au prorata de sa superficie d'occupation. La CTB est le locataire occupant la plus grande surface.

La consommation de gaz (pour le chauffage) a légèrement diminué en 2011 par rapport à 2010 pour revenir sensiblement à son niveau de 2008. Un audit énergétique est programmé pour 2012. Il permettra d'identifier les sources éventuelles de déperdition ou les mauvaises pratiques et recommandera les actions à prendre.

POINTS D'ATTENTION

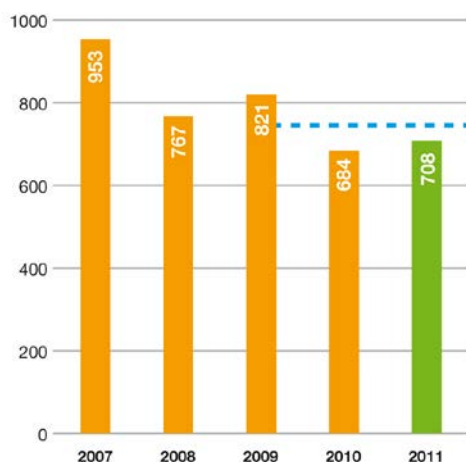
- Poursuivre la communication sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (y compris la climatisation) ;
- suivre avec attention les données relatives à la consommation de gaz ;
- veiller à acquérir du matériel (ampoules, appareils électriques...) performant du point de vue de l'environnement.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Réduire la consommation d'électricité de 5 % d'ici 2013 ;
- réduire la consommation de gaz de 5 % d'ici 2013 ;
- poursuivre les efforts de communication auprès du personnel pour une consommation rationnelle de l'énergie ;
- réaliser en 2012 un audit énergétique du bâtiment qui veillera à proposer des pistes pour la diminution des consommations.

3. LE PAPIER

MOYENNE ANNUELLE DE COPIES PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)



SITUATION ACTUELLE

La CTB utilise du papier écologique « Triotec » recyclé à 50 %. Celui-ci est composé de trois couches :

- une couche centrale de papier entièrement recyclé non blanchi au chlore et
- deux couches, une inférieure et une supérieure, dont la pulpe provient de forêts certifiées et dont le processus de fabrication et de nettoyage n'utilise pas de chlore.

L'usage du papier se fait essentiellement via neuf photocopieuses/imprimantes noir et blanc installées sur le réseau informatique. La majorité des copies et impressions (recto/verso par défaut) est réalisée sur ces machines. Les imprimantes individuelles fournies au démarrage des activités de la CTB ne sont plus remplacées et ont pratiquement toutes disparu. Un relevé des impressions et copies des neuf machines est réalisé mensuellement. L'évolution des consommations se stabilise autour de 700 copies/an/personne (ETP). On constate ici une diminution de 13,7 % en 2011 par rapport à 2009 et une tendance plutôt positive sur les cinq dernières années. La consommation de papier est encore un domaine où des progrès sont possibles et la CTB met l'accent sur la sensibilisation du personnel pour éviter les impressions inutiles et promouvoir l'usage du recto-verso ou du scanner. Toutes les publications de la CTB sont imprimées sur papier FSC recyclé à 50 % et avec des encres végétales.

POINTS D'ATTENTION

- Les efforts de sensibilisation semblent avoir porté leurs fruits, il sera important de maintenir cette tendance dans les années à venir.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Réduire de 10 % la consommation de papier d'ici 2013 ;
- étudier la possibilité de remplacer le papier actuel par du papier 100 % recyclé ;
- maintenir ou améliorer la moyenne de 680 copies/ETP/mois ;
- paramétrer systématiquement en « recto-verso » les nouvelles machines ;
- rendre impossible les impressions en couleurs après 18 h et le week-end.

4. LA GESTION DES DÉCHETS

SITUATION ACTUELLE

Tri des déchets

La CTB trie une grande partie de ses déchets :

- déchets ménagers : papier, PMC et verre dans les cuisines ;
- cartouches et toners d'imprimante : soit reprise par le fournisseur (grandes photocopieuses), soit recyclages et remplissage par une société spécialisée (lasers et petites imprimantes) ;
- appareils électroniques et électriques : une convention a été signée avec la société CF2D, société d'économie sociale, qui reconditionne les appareils ou en recycle les composants. Après livraison, CF2D remet à la CTB la liste complète et les références des matériels ainsi récupérés ;
- piles, batteries, ampoules et néons : considérés comme des déchets dangereux, ils sont collectés et déposés dans un centre agréé de traitement. En 2011, la société RECUPEL est venue retirer un container d'environ 50 kg de lampes TL.

Prévention des déchets

Pour diminuer la quantité de déchets, la CTB a mis en place les actions suivantes :

- utilisation de bouteilles en verre consignées pour les boissons (eau, jus et lait) ;
- impression des rapports et brochures sur papier FSC recyclé à 50 %, avec des encres végétales.

POINT D'ATTENTION

- Sensibiliser et informer le personnel et les nouveaux collaborateurs, en particulier pour une parfaite utilisation du système de tri mis en place.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Poursuivre les efforts de communication auprès du personnel afin de promouvoir la bonne utilisation du système de tri.
- En 2011, suite aux recommandations de l'audit réglementaire (décembre 2010), un registre des déchets dangereux a été élaboré. Il est mis à jour 2 fois/an. Ce registre concerne notamment les piles, les néons et les cartouches d'imprimantes.

5. LES ACHATS ET LA SOUS-TRAITANCE

SITUATION ACTUELLE

Le service Logistique & Achats comprend trois cellules (juridique, marchés publics, logistique).

Un groupe de travail réunissant des représentants des trois cellules a été créé afin d'intégrer la dimension environnementale au sein du service. Il se réunit de manière ponctuelle en fonction des besoins. Le groupe de travail « EMAS » analyse la manière d'intégrer, lorsque cela est possible, des critères environnementaux dans les cahiers spéciaux des charges pour les marchés de fournitures, de services et travaux.

- Les achats concernent de plus en plus des produits respectueux de critères sociaux et environnementaux, notamment pour le papier (recyclé) et les produits d'entretien (Ecover).

Quelques exemples de marchés publics dans lesquels des critères environnementaux ont été intégrés en 2011 :

- nettoyage des vitres ;
- voitures ;
- tickets d'avion ;
- laptops ;
- électricité « verte » (marché en cours) ;
- catering (marché en cours).

POINTS D'ATTENTION

- Poursuivre et améliorer l'intégration de critères environnementaux dans les achats (ajout d'une colonne dans le registre Marchés Publics, qui est cochée si des critères environnementaux sont intégrés) ;
- s'informer sur ce que font d'autres agences de développement en matière d'intégration de clauses environnementales dans les cahiers spéciaux des charges ;
- réaliser un audit énergétique du bâtiment (en cours, via Fedesco).

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Poursuivre la gestion « eco-friendly » des bâtiments et équipements ;
- promouvoir les achats durables ;
- veiller au bon fonctionnement du groupe de travail « EMAS ».

6. LA PRÉVENTION ET LE BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS

SITUATION ACTUELLE

La tendance à accorder une importance grandissante à la sécurité et au bien-être s'est poursuivie tout au long de 2011. Les questions se font de plus en plus nombreuses concernant l'aménagement de l'espace de travail et l'ergonomie, le travail sur écran, l'environnement sur le lieu de travail, la surveillance de la santé, etc.

Les avis formulés dans le cadre de l'analyse annuelle des risques sont pris en compte dans le Plan d'action annuel. Cette analyse consiste en une visite des bâtiments pour examiner les postes de travail informatiques, les issues de secours, la signalisation, les trousseaux de premiers soins et les lieux éventuels de stockage de substances dangereuses.

Lors de cette visite, la sécurité incendie est, elle aussi, toujours contrôlée. Ainsi, il est vérifié qu'aucun obstacle n'entrave les issues de secours, que les extincteurs sont bien visibles et aisément accessibles, que les dispositifs d'alarme incendie sont installés, etc. Un rapport est rédigé à l'issue de cette visite.

Les actions suivantes ont été réalisées en 2011 :

Formation des membres des équipes d'intervention

Il est crucial, pour la sécurité incendie d'une organisation, d'organiser régulièrement des exercices d'évacuation. L'évacuation est prévue dans le Code du bien-être au travail et, dans les situations d'urgence, il est de la responsabilité des secouristes en entreprise d'alerter et de procéder à l'évacuation des collaborateurs et des autres personnes présentes. Cette formation approfondie a été dispensée à la CTB par le service externe de prévention. En 2011, 20 personnes ont été formées pendant 2 demi-journées.

Formation des chefs des équipes de première intervention

En 2011, deux personnes ont été formées à diriger, en première instance, une équipe d'intervention, à détecter les principales causes d'incendie dans les bureaux. Les chefs d'équipe d'intervention sont désormais prêts à accomplir leur mission.

Mise en oeuvre de critères de prévention (santé, sécurité...) dans les marchés publics

Dès la rédaction d'un marché, ces critères sont inclus par le service Logistique.

Rédaction de plusieurs registres et directives

- Incidents ;
- accidents du travail ;
- contrôle technique (ascenseurs, chaudière...) ;
- premiers soins.

Communication auprès du personnel

Des articles ont été publiés sur l'intranet concernant :

- le harcèlement moral au travail et les personnes de confiance (janvier 2011) ;
- le Plan d'action annuel 2011 définissant les priorités en matière de sécurité à la CTB (janvier 2011) ;
- les annonces et les invitations relatives aux examens médicaux et aux vaccinations contre la grippe (mars et septembre 2011) ;
- la recherche de nouveaux membres pour l'équipe d'intervention (septembre 2011) ;
- les tâches et les responsabilités de l'équipe de première intervention (octobre 2011) ;
- l'annonce des visites des locaux de la CTB par le service externe de prévention, assortie des explications nécessaires (novembre 2011) ;
- la notification obligatoire des incidents (novembre 2011).

POINTS D'ATTENTION

- Le 20 octobre 2011, un exercice d'évacuation non planifié a eu lieu suite au déclenchement d'une alarme. L'exercice s'est globalement bien déroulé, mais le personnel a mis du temps à comprendre qu'il s'agissait d'un exercice et les alarmes n'étaient pas bien audibles partout. Il reste nécessaire d'actualiser la composition et la formation de l'équipe d'intervention, en raison de plusieurs départs, et d'actualiser les plans d'action. D'autres exercices doivent également être menés.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

Le Plan global de prévention (2008 – 2012) est l'instrument qui reprend tous les points d'amélioration à mettre en place sur le long terme. Le plan d'action annuel pour 2012 comprend les points suivants :

- former l'équipe d'intervention en matière de premiers secours ;
- installer une pièce de repos pour les malades ou blessés éventuels ;
- poursuivre l'information des nouveaux collaborateurs ;
- améliorer l'efficacité de l'équipe d'intervention ;
- optimiser l'ergonomie des postes de travail.

7. LA MOBILITÉ

SITUATION ACTUELLE

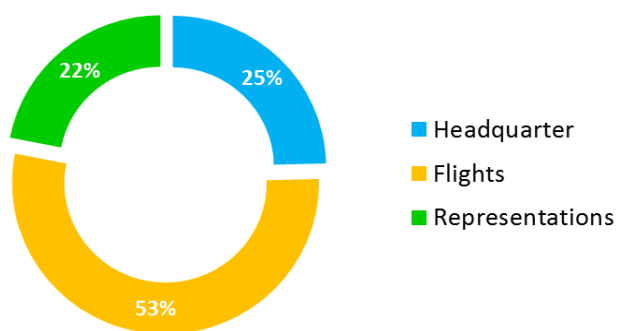
Une priorité à la mobilité douce : depuis sa création, la CTB a opté pour une politique de mobilité volontariste qui se traduit de plusieurs manières.

- **Un emplacement central** : la situation de la CTB est centrale par rapport aux transports en commun, à mi-chemin entre la Gare du Midi et la Gare Centrale, à proximité immédiate des lignes de bus, de tram et de métro.
- **Encourager les transports peu ou non polluants** : le personnel de la CTB bénéficie de frais de transport en commun remboursés à 100 % (abonnements individuels). L'indemnité pour les déplacements à vélo est de 0,20 €/km.

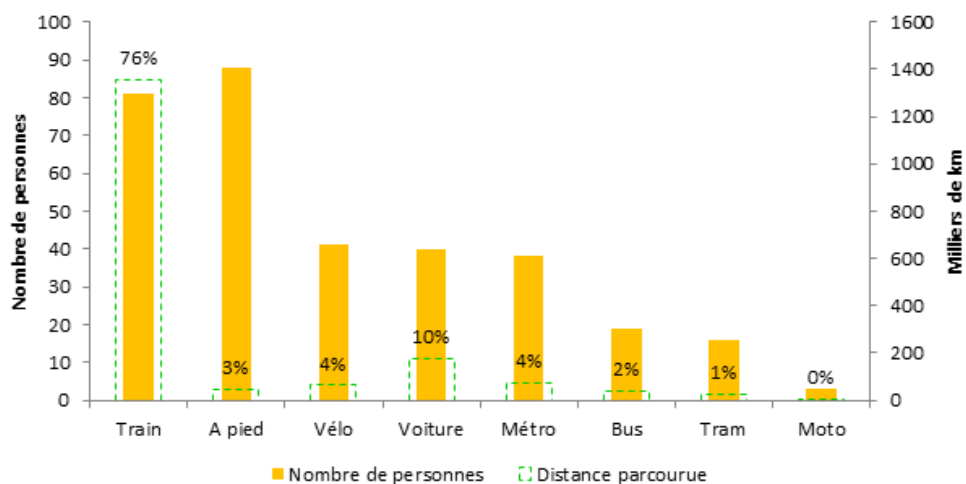
Trois vélos de service ainsi qu'un parking vélo couvert et sécurisé de 20 places sont mis à la disposition du personnel. Les cyclistes disposent également de douches.

- **Promouvoir le car-sharing** : le Trade for Development Centre fait appel au service de car-sharing Cambio pour les déplacements en ville.
- **Le télétravail pour réduire les déplacements** : en 2011, le télétravail est devenu un élément à part entière de la gestion des ressources humaines. À l'heure actuelle, 20 collaborateurs travaillent depuis leur domicile un jour fixe par semaine et 84 y ont recours de manière occasionnelle, avec un maximum de 15 jours par an. Cette mesure, si elle est appliquée à large échelle par les entreprises et administrations, contribue de manière substantielle à fluidifier les transports et diminuer les émissions de CO₂.
- **Compensation CO₂** : en 2011, la CTB a participé à hauteur de 1 770 CER (*Certified Emissions Reductions*) dans un projet de compensation des émissions de CO₂ dues à ses déplacements internationaux en avion en 2010. La quantité de CER à acquérir a été déterminée par un audit CO₂ réalisé par un bureau d'experts externe à la CTB. Ce bureau d'experts est certifié pour utiliser la méthodologie Bilan Carbone® et respecte la méthodologie du *GHG protocol*. En 2012, la CTB s'est engagée à neutraliser les émissions de CO₂ de ses vols internationaux, ce qui représente 1 724 CER. Les certificats sélectionnés ont été émis par un projet de captation du méthane dans un centre de traitement des déchets solides situé à Dar Es-Salaam en Tanzanie. Le projet est enregistré sous le n° UNFCCC Project 0908 « Landfill gas recovery at Mtoni Dumpsite ».
- **Vidéoconférence** : la CTB a investi dans des installations de vidéoconférence. Les bureaux de Bruxelles bénéficient de cette installation, ainsi que deux Bureaux de représentation. En prenant comme hypothèse une diminution de 5 % des déplacements en avion, les émissions de CO₂ évitées se chiffrent à 86 tonnes.
- **Audit CO₂** : ci-après, vous trouverez un aperçu de la répartition des émissions globales de la CTB. Néanmoins, étant donné qu'une enquête auprès des Représentations est toujours en cours, le rapport de l'empreinte CO₂ final (affiné avec les dernières données des Représentations) sera disponible sur le site web de la CTB en septembre 2012.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO₂ DE LA CTB EN 2011



RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL PAR NOMBRE DE TRAVAILLEURS ET PAR DISTANCE



Les pourcentages dans ce graphique représentent la part des kilomètres parcourus par mode de transport par rapport au total des kilomètres parcourus sur une année.

Notons que la distance totale parcourue par an est à 90 % couverte par les déplacements autres qu'en voiture ou en moto (moyens de déplacement sobres en carbone) et représente 59 % des émissions totales. Ceci signifie donc que l'utilisation de la voiture (la moto est négligeable dans ce contexte) représente 10 % des déplacements effectués annuellement et est responsable de 41 % des émissions liées aux déplacements domicile-travail.

POINT D'ATTENTION

- Suivi de l'empreinte carbone et poursuite du programme d'achat de certificats CO₂.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Réaliser une empreinte carbone « détaillée » en 2012 et actualiser les résultats en 2013, 2014 et 2015 ;
- poursuivre le programme de compensation de CO₂ pour les années à venir ;
- encouragement à l'utilisation du « Villo » par un article publié sur l'intranet, les frais d'abonnement étant remboursés pour l'année 2012 (potentiel de réduction de moins de

- 5 % de l'empreinte carbone totale) ;
- augmenter l'utilisation de la vidéoconférence (augmenter le nombre d'installations dans les Bureaux de représentation). Cette mesure permettrait de réduire de manière assez conséquente les déplacements en avion (principal poste d'émissions de la CTB). En imaginant une réduction de 15 % des vols, cela représenterait une économie de plus de 260 tonnes de CO₂ ;
 - finaliser le Plan de déplacement en entreprise demandé par les autorités bruxelloises.

8. LA COMMUNICATION INTERNE & EXTERNE

Depuis le 17 janvier 2011, suite à la réorganisation en cours à la CTB, les services communication interne et communication externe ont fusionné en un seul service intégré. Un Département *Relations institutionnelles* a de même été créé.

SITUATION ACTUELLE

Communication interne

Afin de responsabiliser les collaborateurs dans leur participation à la gestion environnementale de la CTB et de rendre les informations relatives au système EMAS accessibles à tous les membres du personnel, les moyens de communication suivants sont utilisés :

Intranet

L'intranet est actuellement le principal canal de communication avec le personnel (siège de Bruxelles et « terrain »).

Les informations relatives au système de gestion environnementale sont réunies au sein d'une rubrique RSE (Responsabilité sociétale de l'entreprise). Des informations et messages y sont régulièrement postés. Les nouveaux messages apparaissent pendant une à deux semaines sur la page d'accueil puis se retrouvent dans la rubrique RSE. Les articles suivants ont été publiés en 2011 :

- Les commandements environnementaux de l'employé de bureau (janvier)
- Journée gros pulls : 16 février
- Écocampagne partie 5 : *l'or bleu préservé* (mars)
- Extinction des feux le 26 mars (mars)
- Écocampagne : *Hygiène du citoyen* (juin)
- Présentations de la conférence « *Payment for Ecosystems Services* » (juin)
- Jour du dépassement de l'empreinte écologique : en 10 mois, l'humanité a épuisé ses ressources naturelles de l'année (septembre)
- Déclaration environnementale 2011 validée (septembre)
- Rapport d'audit externe EMAS/ISO 14001 (octobre)
- Les principaux accords de la conférence sur le climat de Durban (décembre)

Poursuite de la campagne d'information (écocampagne)

La campagne d'information interne, lancée en 2010, s'est poursuivie pour montrer comment l'environnement est pris en compte dans les projets de la CTB. Elle se décline sous forme d'affiches pour le siège à Bruxelles et de messages postés sur l'intranet. Les thèmes sont liés à la publication « Environnement et Développement ». En 2011, deux thèmes ont été abordés : l'assainissement et l'eau.

Communication externe

Afin d'informer le public externe de la CTB de son engagement environnemental, les canaux de communication suivants sont utilisés :

Site Web et newsletter (*Local time*)

Articles, études de cas et vidéos relatifs à l'environnement parus sur le site www.btcctb.org en 2011 :

- Teka Maji, entreprise communautaire d'eau potable à Dar es-Salaam (Tanzanie)
- Moins de pesticides, plus de récolte (Rwanda)
- Et l'eau coule à Kampala (Ouganda)
- Le Mali et l'environnement
- Film d'animation belgo-rwandais sur l'énergie
- Rwanda : Quand l'électricité gagne du terrain.

L'article « *Et l'eau coule à Kampala* » a également été diffusé via la newsletter *Local Time* en juin, de même qu'un film de la BBC sur l'eau au Congo (<http://www.btctb.org/fr/news/water-fountains-kinshasas-suburbs-bbc-film-report>).

Remarque : la structure et le lay-out du site Web évolueront en 2012. Dans cette nouvelle mouture, l'engagement de la CTB pour l'environnement sera visible au niveau de la page d'accueil (logo EMAS).

Publications

La diffusion électronique des publications est privilégiée (via le site Web et, dans certains cas, la newsletter). Toutes les publications sont imprimées sur papier recyclé et/ou FSC avec des encres végétales. La CTB veille aussi à réduire le nombre d'exemplaires papier et de versions linguistiques.

En 2011, la CTB a publié les documents suivants :

- *Déclaration environnementale*
- *Rapport annuel* : pour la troisième année consécutive, le rapport annuel a été publié suivant le modèle GRI pour *Global Reporting Initiative*. La CTB est la première agence publique à avoir publié un reporting développement durable, ce qui lui a valu d'être invitée à le présenter devant plusieurs instances. Le rapport annuel a été diffusé en version papier à 3000 exemplaires. Deux études de cas présentées dans le rapport traitent de la thématique de l'environnement.
- Brochure présentant les activités de la CTB au Rwanda.
- Publication « *Development : a matter of Energy – Promoting Renewable solutions* » (64 p.).

Événements

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, la CTB a organisé une rencontre sur le thème du « paiement pour les services environnementaux ». Des éléments conceptuels et des études de cas (Pérou, RDC...) ont été présentés afin d'alimenter le débat et les échanges d'idées et d'expériences avec les participants. Les intervenants : Romain Pirard (IDDRI-Science-Po, Paris), Geert Lejeune (WWF Belgium) et Laurence Defrise (CTB).

Cette conférence a rassemblé environ 200 personnes : acteurs du développement, organisations belges et internationales, chercheurs et universitaires, membres et sympathisants d'organisations non gouvernementales...

Hall d'entrée

Le PowerPoint présentant le système de gestion environnementale EMAS et des exemples de résultats et d'actions menées a été actualisé en 2011. Il est diffusé régulièrement dans le hall d'entrée de la CTB à Bruxelles. Il sera actualisé et présenté dans sa nouvelle version en 2012.

La thématique environnementale n'a pas pu être abordée lors de l'atelier communication qui a réuni les chargés de communication des Bureaux de représentation en novembre 2011.

POINTS D'ATTENTION

- Revoir le site Web de la CTB et mettre mieux en évidence l'enregistrement EMAS et les actions environnementales ;

- veiller à inclure les questions d'environnement lors d'un prochain atelier de formation avec les collègues des Représentations, prévu en 2011, mais qui n'a pu être réalisé en raison d'un programme trop chargé par ailleurs.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Poursuivre la sensibilisation du personnel aux consommations rationnelles (eau, énergies...) via l'intranet (rubrique RSE, news, actualités...) et la campagne « Clean Desk » ;
- revoir le format du rapport annuel GRI : version complète pour diffusion limitée et version light pour large diffusion ;
- continuer à privilégier les versions électroniques des publications ;
- Évaluer la possibilité d'imprimer certaines publications dans les pays partenaires pour réduire les transports ;
- réaliser un dépliant léger présentant l'engagement de la CTB pour l'environnement ;
- organiser une conférence à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, en préparation de Rio +20 ;
- diffuser la publication « *Development, a matter of energy. Promoting renewable solutions* » ;
- porter une attention à la thématique de l'environnement lors de l'actualisation du guide d'accueil. Une formation spécifique sur l'environnement et la prévention est par ailleurs donnée aux nouveaux collègues.

9. LA FORMATION DU PERSONNEL

SITUATION ACTUELLE

- L'environnement fait partie des thèmes récurrents du programme de formation de la CTB. Formation initiale (briefing) des Assistants techniques et des Assistants juniors. Ces formations ont pour but de présenter la stratégie de la CTB en matière d'environnement, de fournir des outils pratiques (élaborés ou non par la CTB) et de susciter la réflexion afin d'amener les experts de la CTB à intégrer, autant que possible, la dimension environnementale dans leur projet et programme. 71 personnes ont été formées dans ce cadre en 2011. Depuis novembre 2011, des sessions plus individualisées sont également organisées sur la thématique Environnement pour pouvoir donner des pistes d'action encore plus concrètes et mieux adaptées aux contextes spécifiques.
- Intégration d'un module « environnement » dans le programme de formation d'Infocycle (voir plus loin).

Activités spécifiques en 2011 :

- Organisation d'une formation de cinq jours du 4 au 8 avril 2011 sur l'efficacité énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables. Elle avait pour objectif de sensibiliser les experts de la CTB, leurs partenaires directs ainsi que d'autres acteurs de la coopération internationale (ONG et autres bailleurs) à la problématique énergétique (en lien avec la question des changements climatiques) et de discuter de leurs responsabilités et des moyens d'agir (42 participants) ;
- une procédure a été approuvée en 2011 par le Comité de direction pour intégrer une introduction aux questions d'environnement lors de l'accueil des nouveaux collaborateurs du siège de la CTB. En 2011, une session de ce type a été organisée pour une dizaine de personnes. Elle s'organise au gré des nouveaux recrutements ;
- participation aux formations et réunions organisées par le SPP Développement Durable dans le cadre du réseau EMAS ;
- en 2010, KLIMOS a mis au point un « *environmental sustainability toolkit* ». Cet outil permet d'intégrer la thématique environnementale aux accords de partenariat, programmes et projets de la Coopération belge au développement. En 2011, la DGD a organisé des sessions d'information pour expliquer comment utiliser ce *toolkit* et 7 collaborateurs de la CTB y ont participé.

POINT D'ATTENTION

- Poursuivre et améliorer l'information des nouveaux collaborateurs sur le système de management environnemental (Vade-mecum, formation initiale, briefing des Assistants techniques...).

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Organiser des formations spécifiques dans le cadre du programme de formation proposé au personnel de la CTB. Cette année, les séminaires d'été ne seront pas organisés. Ils cèdent la place à de nouveaux moments de formation et d'échange. Une approche plus stratégique et flexible de la politique en matière de ressources humaines et de formation s'imposait. L'offre de formation a été revue en profondeur et de nouveaux instruments mis en place. Ainsi, les « Journées sectorielles » seront dorénavant les moments privilégiés pour aborder les questions sectorielles, y compris, selon les besoins, les questions environnementales : ces formations se focaliseront sur les nouveaux défis et choix stratégiques au sein d'un secteur ;
- poursuivre la participation aux activités du sous-groupe « *Climate Change/Environment* »

du réseau Train4Dev :

- pour améliorer la coordination et la coopération entre les 33 agences et organisations multilatérales membres de ce réseau ;
- pour développer une stratégie commune sur la formation à l'environnement et aux changements climatiques ;
- pour développer du matériel de formation ;
- pour organiser un *Joint Learning Event* sur cette question.

***LES ASPECTS
INDIRECTS***

L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROJETS ET PROGRAMMES DE COOPÉRATION

Les aspects environnementaux indirects sont liés aux activités de préparation, de mise en oeuvre et de suivi des interventions dans les pays partenaires.

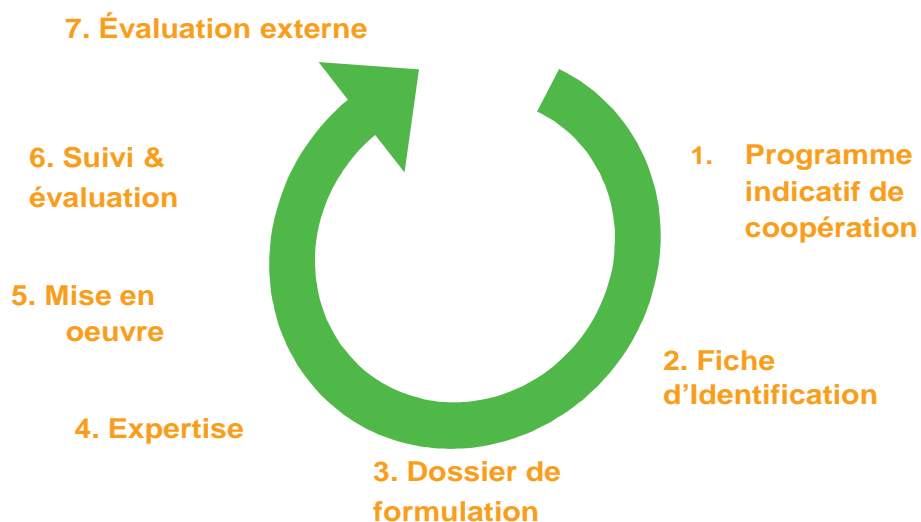
Comme la plupart des autres Coopérations européennes, la Belgique a opté (dans la Loi de 1999) pour que l'environnement soit un thème transversal, c'est-à-dire pour une intégration systématique des questions environnementales dans tous les secteurs de la coopération au développement et à toutes les étapes de la vie des projets (préparation, mise en oeuvre, évaluation...).

Cette intégration systématique, aussi appelée « mainstreaming », est pour autant difficile à réaliser tant sont complexes et variés les contextes des pays dans lesquels la CTB travaille, les secteurs de coopération (infrastructures, éducation, santé, gouvernance, agriculture) et les autres thématiques transversales comme la décentralisation, l'énergie ou les problématiques environnementales.

MISE EN ŒUVRE DU MAINSTREAMING ENVIRONNEMENTAL À LA CTB

Afin d'assurer que les questions environnementales (la réflexion vaut également pour d'autres thématiques comme le genre ou le SIDA) soient présentes à toutes les étapes d'un projet ou programme, de la conception à l'évaluation finale, il convient de mettre en place une veille vigilante et un réel travail de conscientisation, voire de lobbying, auprès de l'ensemble des services et organes chargés de la conception, de la préparation et du suivi des interventions. Le schéma ci-dessous reprend les principales étapes du cycle de projet.

INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DU CYCLE DE PROJET



ÉTAPE DU CYCLE	OBJECTIFS EN TERMES DE MAINSTREAMING ENVIRONNEMENTAL	ACTIONS/OUTILS À METTRE EN OEUVRE
1. Programme indicatif de coopération (DGD ⁴ + partenaires)	Intégrer les thèmes transversaux dans la stratégie globale du programme de coopération bilatéral en indiquant de manière claire les moyens qui y seront affectés et le mode de suivi.	Avis & notes préparatoires (sur demande)
2. Identification (DGD + partenaires)	Assurer que les questions environnementales sont prises en compte dès la rédaction de la fiche d'identification et respectent les principes du Programme indicatif de coopération.	Avis & notes préparatoires (sur demande)
3. Formulation (CTB + partenaires)	Décrire dans le design du projet comment et avec quels moyens les questions environnementales seront prises en compte. Deux lignes de force : prévenir les risques environnementaux & promouvoir les innovations dans les stratégies sectorielles et les approches et technologies préconisées.	Guide de formulation Dossier de formulation : Orientations stratégiques, Cadre logique, Indicateurs, Budget Comité de Contrôle de Qualité
4. Mise en œuvre (CTB + partenaires)	Transcrire de manière opérationnelle la stratégie du projet, mettre à disposition les moyens humains et financiers prévus, atteindre les résultats escomptés, suivre les indicateurs... en ce compris la prise en compte des thèmes transversaux.	Moyens à disposition du projet Expertise interne et externe Études, consultance Rapports d'avancement
5. Expertise (CTB + partenaires)	Veiller à ce que les consultants et experts contribuant aux projets comprennent et partagent les objectifs de la Coopération belge en matière d'environnement et soient en mesure de les mettre en pratique.	Recrutement (Termes de référence, assessments) Communication (sur les valeurs et objectifs de la CTB) Formation des experts (briefing initial, formations ponctuelles, dialogue permanent...)
6. Suivi & évaluation (CTB)	Apporter au projet l'appui nécessaire à son bon déroulement et à l'atteinte des objectifs. Apporter au projet un feedback critique.	Rapports de suivi et d'évaluation Capitalisation : publications, séminaires et ateliers
7. Évaluation externe (DGD)	Rendre compte du bon déroulement des projets du point de vue de leur pertinence, efficacité, efficience et durabilité. Les aspects transversaux font partie de cette réflexion.	Rapports d'évaluation externe

⁴ DGD = Direction Générale de la Coopération au Développement

En 2011, à l'instar des années précédentes, la mise en œuvre de cette stratégie s'est traduite par des actions concrètes parmi lesquelles on peut citer :

ANALYSES ENVIRONNEMENT

En 2011, 22 avis sur des dossiers de formulation ont été remis, généralement au cours de réunions multidisciplinaires, soit au moment de la phase du scénario (en amont), soit en préparation du Comité de contrôle de qualité (CCQ), ainsi que pour des évaluations finales ou à mi-parcours.

FORMULATION DE NOUVEAUX PROJETS

Au Vietnam, un nouveau programme bilatéral est en phase de démarrage. En 2011, la formulation de cinq projets directement liés aux problématiques climatiques a été organisée. Les dossiers seront finalisés en 2012 et les projets devraient démarrer la même année. Il s'agit de l'appui à trois provinces côtières sur le thème *Urbanisation & water management in the framework of climate change* ainsi que de la structure d'accompagnement technique *Technical Support Unit* de ces interventions et de la mise en place d'un fonds d'appui à la *Green Growth Strategy* du pays.

FORMATION « ÉNERGIES RENOUVELABLES & EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS »

En 2011, la CTB a organisé une formation sur la question de l'accès à l'énergie pour les pays du Sud, la promotion des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des bâtiments. Cette formation, donnée par trois organisations spécialisées dans les énergies renouvelables (APERÉ, 3^E et FonDem), a réuni, pendant cinq jours, des experts de la CTB responsables de projets ainsi que leurs homologues nationaux et des collègues du siège de Bruxelles. La formation a donné lieu à une publication de 60 pages disponible sur <http://www.btcctb.org>.

FORMATION SUR LE TOOLKIT DÉVELOPPÉ PAR KLIMOS

La DGD apporte un appui financier à un réseau universitaire chargé de développer réflexions et outils sur le thème du développement et des changements climatiques. Dans ce cadre, un *toolkit* destiné à aider les acteurs du développement dans leurs efforts d'intégration des questions environnementales et climatiques est en cours de développement (<http://www.vub.ac.be/klimostoolkit/>). En 2011, cinq personnes de la CTB ont participé à une présentation du *toolkit*. Par ailleurs, la CTB et les chercheurs de Klimos entretiennent des relations régulières.

LES PROJETS EN BELGIQUE

1. TRADE FOR DEVELOPMENT CENTRE

SITUATION ACTUELLE

Le Trade for Development Centre est le pôle de compétence des pouvoirs publics destiné à :

- soutenir et promouvoir les différentes formes de commerces équitable et durable Nord-Sud, Sud-Sud et Nord-Nord ;
- soutenir les projets de coopération bilatérale inscrits dans une approche filière de production/commercialisation.

En 2011, le Trade for Development Centre a finalisé plusieurs initiatives ayant trait à l'environnement et/ou aux changements climatiques.

Des fiches de présentation des systèmes de garantie du commerce équitable et durable

Équitable, éthique, durable, juste, biologique... : ces adjectifs, qu'on entend un peu partout, représentent différentes pratiques commerciales. Mais de quoi parle-t-on ? Quelles garanties apporte tel ou tel label ? Quelle est la portée de ces initiatives ?

Ces fiches de quatre pages tentent de répondre à toutes ces questions. Non pas en distribuant les bons et les mauvais points, mais en donnant des grilles de lecture et d'analyse qui permettent à chacun de se forger sa propre opinion. Les systèmes de garantie suivants ont été présentés : Label bio européen, Ecolabel, Rainforest Alliance, FSC, PEFC, Utz Certified, FGP, 4C, RSPO, SAI (à découvrir sur www.befair.be).

Le financement d'organisations inscrites dans une démarche de commerce équitable et/ou durable

En 2011, le nombre de projets en lien direct avec l'environnement financés par le Trade for Development Centre a encore augmenté. Il s'agit des projets suivants :

- **Groenhart (Pérou)** : développement d'un modèle de commerce durable de bois certifié FSC dans la forêt amazonienne ;
- **Aopeb (Bolivie)** : développement de l'agriculture biologique pour le marché local, dans le cadre de systèmes participatifs de garantie ;
- **Coopac (Rwanda)** : développement de l'accès au marché du café biologique ;
- **Gatto Estates (Tanzanie)** : développement de l'accès aux marchés spécialisés (commerce équitable, commerce équitable biologique et marché de luxe) pour de petits producteurs de café ;
- **Nogamu (Ouganda)** : appui de petits producteurs membres du mouvement national d'agriculture biologique ;
- **Rainman Landcare Foundation (Afrique du Sud)** : mise en place d'un secteur professionnel biologique sur la KZN South Coast ;
- **Fédération Yakaar Niani Wulli (Sénégal)** : développement et valorisation de la filière textile (coton bio-équitable) artisanale de la fédération ;
- **Ecolink (Vietnam)** : renforcement de l'organisation paysanne et développement des filières de thé et de gingembre équitables et bio dans la commune de Tien Nguyen ;
- **Gourmet Gardens (Pérou)** : développement des capacités des paysans producteurs de cacao bio et équitable de haute qualité ;
- **Pavillon africain – BioFach 2011** : participation de neuf organisations africaines à l'*Africa Pavillon* de BioFach 2011 en Allemagne, un salon dédié à l'agriculture biologique.

En 2011, le Trade for Development Centre a lancé un partenariat à plus long terme, comportant un appui technique, avec TOAM (*Tanzania Organic Agricultural Movement*), l'organisation faîtière de l'agriculture biologique en Tanzanie.

Les « Be Fair & Sustainable Awards 2011 »

Le Trade for Development Centre récompense chaque année les meilleures initiatives en matière de commerce équitable et durable avec les pays en développement. En 2011, le « Be Sustainable Award » a été remis à CO2Logic.

CO2logic sensibilise depuis 2006 les particuliers et les entreprises à l'impact qu'ils ont sur le réchauffement climatique. Elle les encourage à réduire et à compenser leurs émissions de CO2. L'entreprise a jusqu'à présent compensé pratiquement 100.000 tonnes de CO2. www.co2logic.com

Le jury a récompensé CO2Logic « *pour son rôle pionnier dans le développement d'un service lié à la lutte contre le réchauffement climatique. CO2logic propose à ses clients de calculer leurs émissions de CO2, de les réduire et de les compenser en finançant des projets de protection de l'environnement dans les pays du Sud.* »

Un article sur le commerce équitable et le changement climatique

Le réchauffement climatique constitue une menace majeure pour des centaines de millions de personnes dans les pays du Sud. Dans ces conditions, les initiatives de commerce équitable et durable ont-elles des choses à apporter ? L'article est consultable sur <http://www.befair.be/fr/content/le-commerce-%C3%A9quitable-durable-et-la-crise-climatique-1>.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

Les brochures

Diverses brochures ayant trait au développement durable sont actuellement en cours de réalisation. En 2012, le Trade for Development Centre devrait produire et diffuser :

- une actualisation de la brochure consacrée à la gestion durable des forêts ;
- un article sur « Les forêts, enjeux de développement » ;
- des fiches de quatre pages présentant les systèmes de garantie du « commerce durable » suivants : Global Organic Textile Standard – GOTS, NaTrue, Alliance for Responsible Mining Better Cotton Initiative, Roundtable on Responsible Soy, Verified Carbon ;
- une version actualisée des fiches existantes consacrées à : Ecocert Equitable, Fair for Life (IMO), FairWild, Naturland Fair, Ethical BioTrade ;
- une étude du marché des épices biologiques (gingembre, vanille et piment) dans la Communauté des États de l'Afrique de l'Est ;
- une étude sur les pourcentages de café, cacao/chocolat, thé et bananes équitables et durables présents dans l'assortiment des principaux supermarchés situés en Belgique.

L'appui aux organisations de producteurs

Le nombre d'organisations de producteurs appuyées par le Trade for Development Centre devrait encore augmenter. Un appui technique en marketing sera fourni à une ou plusieurs organisations partenaires de la *Rainman Landcare Foundation*, dans le cadre du développement de marchés bio de proximité.

2. PROGRAMME JUNIOR

SITUATION ACTUELLE

Le Programme Junior offre une première expérience professionnelle à des jeunes intéressés par la coopération au développement. Pour une période de 1 à 2 ans, les Assistants juniors travaillent sur le terrain, dans un projet de la Coopération belge. Depuis plusieurs années, leur briefing pré-départ est le moment durant lequel le Programme Junior essaie de les sensibiliser et de les former pour qu'ils intègrent des aspects environnementaux dans leur travail ainsi que dans leur vie locale.

L'environnement dans la formation avant départ

- Les différentes initiatives prises par les Juniors ont été répertoriées en 2011, avec pour objectif de pouvoir les structurer et de diffuser aux nouveaux Juniors des pistes concrètes d'engagement pour l'environnement.
- Dans la même dynamique, un **stagiaire** a été recruté fin 2011 pour poursuivre l'inventorisation des différentes initiatives et réaliser sur la base de celles-ci un **Guide pratique** proposant des pistes d'actions concrètes et de bonnes pratiques. Le premier draft sera disponible pour la formation pré-départ de mai 2012.
- En 2011, tout comme les années précédentes, un module de formation sur l'environnement a été organisé dans le cadre du briefing pré-départ. 34 Assistants juniors – en partance pour le terrain - ont participé à ce module de formation.

L'environnement dans le blog « Juniors »

Le blog des Juniors – avec une moyenne de 4500 visiteurs par mois - a constitué en 2011 une plate-forme permettant de sensibiliser le public belge à la problématique de l'environnement dans les pays d'affectations des Juniors. Au total, 130 messages ont été publiés sur cette thématique, dont 36 depuis janvier 2011.

Quelques exemples :

- « L'impact du développement de l'élevage de volaille sur l'environnement » - Gilles (Mali, 23 novembre 2011)
- « Results achieved so far » - sur l'accès à l'eau potable et la gestion des déchets – Jeroen (Tanzanie, 24 juin 2011)
- « The S of sustainability » - qu'est-ce que la durabilité et comment sensibiliser une population à des pratiques environnementales durables – Caroline (Vietnam, 9 juin 2011)
- « Exit les produits agrochimiques – communication » - réalisation d'un programme radio hebdomadaire pour un programme social de développement - Noémie (Pérou, 2 juin 2011)

Vous pouvez consulter le blog sur le site : <http://blogcooperation.be/>.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

En 2012, le projet de la brochure des bonnes pratiques et pistes d'action verra le jour. Pour pouvoir réaliser ce document, un stagiaire appuiera l'équipe afin d'enquêter sur les bonnes pratiques dans le but d'identifier les obstacles et les possibilités. Cette brochure aura pour objectif d'aider les Juniors à intégrer l'environnement dans leur travail au quotidien.

Utilisée dans le module « environnement » du briefing pré-départ, elle permettra d'orienter davantage cette formation et les Juniors sur des pistes concrètes d'engagement.

Une plate-forme sur le forum entre Juniors actuels et anciens sera aussi dédiée à l'environnement, pour promouvoir l'échange direct des bonnes pratiques entre les Juniors, une fois sur le terrain.

3. INFOCYCLE

Infocycle offre chaque année à plus de 1 000 participants une formation en Belgique sur les relations Nord-Sud. Il s'agit d'un programme multidisciplinaire qui vise à enrichir la réflexion des participants sur les enjeux globaux du développement et à promouvoir leur engagement en faveur de la solidarité internationale. L'organisation de cette formation résidentielle, qui se tient onze fois par an, a toutefois un impact non négligeable sur l'environnement.

SITUATION ACTUELLE

Transports : l'organisation de la formation requiert de nombreux transports logistiques. Les participants et les conférenciers sont encouragés à recourir aux transports en commun. Les membres de l'équipe se déplacent en transports en commun et en vélo. Depuis 2011, les formations sont organisées dans la même auberge de jeunesse, de manière à supprimer les transports de matériel didactique d'une auberge à l'autre.

L'inscription des participants se fait en ligne via le site internet. Il n'est plus nécessaire d'envoyer sa lettre de motivation, sa photo d'identité et son CV sur papier, la grande majorité des documents pouvant être envoyée en format électronique. Les quelques dossiers administratifs encore envoyés par la poste sont scannés et classés électroniquement.

E-Learning : Infocycle comporte une composante d'apprentissage à distance. En tant que complément à la formation résidentielle, cette plate-forme virtuelle permet un enseignement à impact environnemental zéro. Elle ouvre de nombreuses perspectives dont, par exemple, une gestion de la documentation induisant une réduction significative du nombre d'impressions papier. Dans ce sens, les textes de lecture obligatoires et complémentaires se trouvent à la disposition des participants uniquement sur cette plate-forme.

Syllabus : le matériel pédagogique se compose essentiellement d'un syllabus permettant aux participants de suivre les présentations du programme. Infocycle opte à cet égard pour l'impression recto verso, avec plusieurs diapos par page imprimée, l'insertion dans un classeur et l'ajout d'un bloc-notes, le tout sur du papier recyclé à 100 %.

La formation comprend un programme de base commun, avec des conférences d'une durée de trois heures et un programme optionnel qui s'étend sur deux jours. L'option constitue un quart de la totalité du programme. La thématique de l'environnement figure de façon systématique à l'ordre du jour des Infocycles : soit sous la forme d'une conférence, soit sous la forme d'une option de deux jours.

Évaluation : À la fin de chaque Infocycle, les participants remplissent un questionnaire de satisfaction. Sous forme papier jusqu' en 2011, ce questionnaire a été remplacé par une version électronique, *Lime Survey*. Dans le même état d'esprit, l'immense majorité des courriers sont rédigés de façon électronique.

Hébergement & restauration : en plus des critères d'attribution portant sur l'accessibilité aisée en transports en commun et la proximité des bureaux de la CTB, le marché pour le logement, la restauration et les salles de conférences a tenu compte des performances énergétiques des soumissionnaires. L'auberge de jeunesse où se tiennent les formations a inscrit dans ses missions et valeurs la défense des droits humains fondamentaux, le respect de l'environnement et le développement durable. Cela se traduit de façon concrète. Elle a réalisé une campagne de sensibilisation à l'économie d'énergie et au tri des déchets et des affiches sont disposées à tous les étages de l'auberge. En outre, l'auberge propose des petits déjeuners composés à 90 % de produits bio et de saison et des repas végétariens sont proposés à tous les participants. Les produits de nettoyage utilisés sont exclusivement des produits écologiques.

POINTS D'ATTENTION

- Infocycle est également responsable de l'animation et de la gestion d'une **plate-forme de concertation** qui réunit les acteurs de la formation pour adultes en Belgique au niveau de la coopération au développement. La création du répertoire en ligne www.train2dev.be permet aux opérateurs de formation de promouvoir leurs offres de formation sans avoir recours à l'impression de folders. Dans le cadre de ce projet, des bics ont été imprimés comme support promotionnel du répertoire. Le modèle choisi est un modèle respectueux de l'environnement avec 57 % de composant recyclé (Ecolution de Bic). Le fonctionnement de cette plate-forme fera l'objet d'une attention soutenue en 2012.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Le programme Infocycle est arrivé, en 2011, à un haut niveau d'intégration des questions environnementales, tant dans les modalités pratiques de la formation (hébergement, transport, matériels pédagogiques) que dans le contenu du programme. Le défi pour 2012 sera de confirmer l'ensemble de ces mesures et de procéder, le cas échéant, aux adaptations nécessaires.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS POUR 2010 – 2013

	OBJECTIFS	ACTIONS
1	Logistique et achats durables <ul style="list-style-type: none"> • Opter pour une gestion « eco-friendly » des bâtiments et équipements • Promouvoir les achats durables • Promouvoir les économies d'énergie • Diminuer la consommation de papier • Améliorer le tri des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un groupe de travail « EMAS » au sein du département Logistique & Achat – ce groupe veille à la bonne gestion de l'environnement au niveau du bâtiment et à l'intégration de clauses environnementales et équitables dans les cahiers des charges à chaque fois que cela est possible/souhaitable
2	Amélioration du système de suivi des consommations <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la progression des performances environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures mensuelles des consommations d'eau, d'énergie, de papier • Analyse de ces mesures via le logiciel EIS de la Régie des Bâtiments • Réduire les consommations selon les objectifs de la politique environnementale
3	Formation <ul style="list-style-type: none"> • Systématiser et améliorer les formations à l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le briefing des Assistants techniques, des Assistants juniors et des nouveaux collaborateurs • Participer au sous-groupe <i>Climate Change</i> du réseau Train4Development • Organiser une formation spécifique à l'environnement par an
4	Communication interne <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la communication interne en matière d'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Produire une campagne de communication centrée sur les projets (affiches, intranet...) • Alimenter l'intranet, diffuser régulièrement des messages sur l'environnement
5	Communication externe <ul style="list-style-type: none"> • Inclure l'environnement comme un des thèmes de la communication externe 	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir le format et diffuser la Déclaration environnementale • Diffuser la publication « Environnement et Développement » • Inclure des critères écologiques pour les publications (papier, encre, quantités...)
6	Mobilité & climat <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la mobilité douce • Compensation CO₂ 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des certificats CO₂ • Poursuivre le bilan carbone
7	Aspects indirects <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'intégration du thème environnement dans les projets et programmes de la CTB 	<ul style="list-style-type: none"> • Systématiser les avis environnement pour les formulations ainsi que lors de la préparation des nouveaux Programmes indicatifs de coopération

CONCLUSION

Par la mise en oeuvre de ce système de gestion environnementale, la CTB démontre à ses collaborateurs, à ses partenaires, à ses fournisseurs et au grand public que le respect de l'environnement est, plus que jamais, une préoccupation importante.

Nous sommes impliqués dans un processus d'amélioration continue dans un contexte de forte croissance de nos activités et de complexification des cadres économiques, sociaux, politiques dans lesquels nous évoluons.

L'exercice 2010-2013 est placé sous le signe du maintien et de l'amélioration des performances environnementales, tant directes qu'indirectes. Nous prenons des mesures pour y parvenir et nous les mettons en oeuvre.

DÉCLARATION DE VALIDATION

AIB-Vinçotte International S.A., vérificateur environnemental EMAS portant le numéro d'agrément BE-V-0016 accrédité pour les activités suivantes 10, 11, 13, 16, 18, 19, 20 (excl. 20.51), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.2, 30.9, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 52, 53, 58, 59, 60, 70, 71, 74, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 94, 95, 96, 99 (code NACE) déclare avoir vérifié si les activités réalisées au siège de la CTB (situé rue Haute 147 à 1000 Bruxelles) figurant dans la déclaration environnementale 2012 (mise à jour – données 2011) de la CTB, numéro d'enregistrement N°BE-BXL-008, respectent l'intégralité des dispositions du règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

En signant la présente déclaration, je certifie:

- que les opérations de vérification et de validation ont été exécutées dans le strict respect des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009,
- les résultats de la vérification et de la validation confirment qu'aucun élément ne fait apparaître que les exigences légales applicables en matière d'environnement ne sont pas respectées,
- que les données et informations fournies dans la déclaration environnementale 2010-2013 (mise à jour 2012 – données 2011) de l'organisation donnent une image fiable, crédible et authentique de l'ensemble des activités de l'organisation exercées au siège de la CTB situé rue Hautes 147 à 1000 Bruxelles dans le cadre prévu dans la déclaration environnementale.

Le présent document ne tient pas lieu d'enregistrement EMAS. Conformément au règlement (CE) no 1221/2009, seul un organisme compétent peut accorder un enregistrement EMAS.

Le présent document n'est pas utilisé comme un élément d'information indépendant destiné au public.

Fait à Bruxelles, le xx juillet 2012.

ir. P. Olivier,

Président de la Commission de Certification

FICHE D'INFORMATION

NOM	CTB
TYPE	SOCIÉTÉ ANONYME DE DROIT PUBLIC À FINALITÉ SOCIALE
SECTEUR D'ACTIVITÉS	COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT
ADRESSE DU SIÈGE	ESPACE JACQMOTTE RUE HAUTE 147 1000 BRUXELLES
TÉLÉPHONE	+ 32 (0)2 505 37 00
FAX	+ 32 (0)2 502 98 62
SITE INTERNET	WWW.BTCCTB.ORG
CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL	253 MILLIONS D'EUROS EN 2011
NOMBRE D'EMPLOYÉS	190 (ETP)
SURFACE EN M²	4 518 M ² DE BUREAUX PARKING COUVERT (36 PLACES)
INFRASTRUCTURE	BÂTIMENT PARTAGÉ, LOCATAIRES
PERMIS D'ENVIRONNEMENT	POUR L'ESPACE JACQMOTTE (N°99/0245) VALABLE JUSQU'AU 26/10/2015
LABELS DÉJÀ OBTENUS	ENTREPRISE ÉCODYNAMIQUE : 2 ÉTOILES (2005) 3 ÉTOILES (2008) EMAS (2006, 2010) ISO 14 001 (2006, 2010)
RESPONSABLE ENVIRONNEMENT	CLAUDE CROIZER
E-MAIL	CLAUDE.CROIZER@BTCCTB.ORG
COLLABORATEUR EMAS	LYDIA POLANYCIA
CODE NACE	VERSION 2003 - 75210 AFFAIRES ÉTRANGÈRES VERSION 2008 - 84210 AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La prochaine Déclaration environnementale (Déclaration complète 2013 sur données 2012) sera établie en juin 2013.

CTB
AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT

RUE HAUTE 147
1000 BRUXELLES
T +32 (0)2 505 37 00
F +32 (0)2 502 98 62
INFO@BTCCTB.ORG
WWW.BTCCTB.ORG

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**